

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de BIESLES (102)

Numéro SIRET : 21520033800014

POSTE COMPTABLE : NOGENT

M14

BUDGET PRIMITIF
 voté par nature

BUDGET Commune de BIESLES (102)

ANNEE 2020

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">0</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">0</td> </tr> </table>					5	2	0	5	0	Commune de BIESLES (102) BP 2020	BUDGET PRIMITIF
				5	2	0	5	0			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 383
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	31
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté d'Agglomération de Chaumont	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
560 187,00	1 098 967,00	773,92	785,44

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	897,18	619,00
2	Produits des impositions directes/population	257,41	331,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	840,52	777,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 975,34	276,00
5	Encours de dette/population		621,00
6	DGF/population	162,68	153,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,2514	0,4430
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,0347	0,8870
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	2,3501	0,3550
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0,8000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDBITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 569 890,68	1 162 443,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		2 407 447,68
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		3 569 890,68	3 569 890,68

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDBITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 888 525,17	3 000 028,79
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	647 399,19	806 037,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	270 141,43	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 806 065,79	3 806 065,79

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 375 956,47	7 375 956,47
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	360 534,77		363 050,00	363 050,00	363 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	306 518,49		302 000,00	302 000,00	302 000,00
014	Atténuations de produits	41 401,00		41 401,00	41 401,00	41 401,00
65	Autres charges de gestion courante	283 936,96		274 800,00	274 800,00	274 800,00
Total des dépenses de gestion courante		992 391,22	0,00	981 251,00	981 251,00	981 251,00
66	Charges financières	2 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00		218 054,37	218 054,37	218 054,37
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	45 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses réelles de fonct.		1 042 891,22	0,00	1 240 805,37	1 240 805,37	1 240 805,37
023	Virement à la section d'investissement (1 859 685,75		2 303 008,21	2 303 008,21	2 303 008,21
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	17 013,25		26 077,10	26 077,10	26 077,10
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		1 876 699,00	0,00	2 329 085,31	2 329 085,31	2 329 085,31
TOTAL		2 919 590,22	0,00	3 569 890,68	3 569 890,68	3 569 890,68

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 569 890,68
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Produits des services, domaine et vent	132 207,00		136 837,00	136 837,00	136 837,00
73	Impôts et taxes	711 300,00		690 517,00	690 517,00	690 517,00
74	Dotations, subventions et participations	258 738,00		259 000,00	259 000,00	259 000,00
75	Autres produits de gestion courante	38 377,00		73 388,00	73 388,00	73 388,00
Total des recettes de gestion courante		1 142 622,00	0,00	1 161 742,00	1 161 742,00	1 161 742,00
76	Produits financiers	2,00		1,00	1,00	1,00
77	Produits exceptionnels	500,00		700,00	700,00	700,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		1 143 124,00	0,00	1 162 443,00	1 162 443,00	1 162 443,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 143 124,00	0,00	1 162 443,00	1 162 443,00	1 162 443,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 407 447,68
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 569 890,68
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	2 329 085,31
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	85 736,49	13 546,07	134 880,65	134 880,65	148 426,72
204	Subventions d'équipement versées	148 500,00		95 394,00	95 394,00	95 394,00
21	Immobilisations corporelles	572 908,47	204 978,58	316 214,02	316 214,02	521 192,60
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 835 797,30	76 678,23	2 063 505,50	2 063 505,50	2 140 183,73
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		2 642 942,26	295 202,88	2 609 994,17	2 609 994,17	2 905 197,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 600,00		29 650,00	29 650,00	29 650,00
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses financières		23 600,00	0,00	51 650,00	51 650,00	51 650,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers		352 196,31	217 300,00	217 300,00	569 496,31
Total des dépenses réelles d'invest.		2 666 542,26	647 399,19	2 878 944,17	2 878 944,17	3 526 343,36
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales	53 500,00		9 581,00	9 581,00	9 581,00
Total des dépenses d'ordre d'invest.		53 500,00	0,00	9 581,00	9 581,00	9 581,00
TOTAL		2 720 042,26	647 399,19	2 888 525,17	2 888 525,17	3 535 924,36

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	270 141,43
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 3 806 065,79

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	469 638,00	250 349,55	245 002,00	245 002,00	495 351,55
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		469 638,00	250 349,55	245 002,00	245 002,00	495 351,55
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	65 000,00		63 000,00	63 000,00	63 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	493 408,70		111 503,62	111 503,62	111 503,62
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00		500,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières	16 903,00		123 013,00	123 013,00	123 013,00
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières		577 311,70	0,00	298 016,62	298 016,62	298 016,62
45...	Total des opé. pour le compte de tiers		555 687,45	118 343,86	118 343,86	674 031,31
Total des recettes réelles d'invest.		1 046 949,70	806 037,00	661 362,48	661 362,48	1 467 399,48
021	Virement de la section de fonctionnement	1 859 685,75		2 303 008,21	2 303 008,21	2 303 008,21
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	17 013,25		26 077,10	26 077,10	26 077,10
041	Opérations patrimoniales	53 500,00		9 581,00	9 581,00	9 581,00
Total des recettes d'ordre d'invest.		1 930 199,00	0,00	2 338 666,31	2 338 666,31	2 338 666,31
TOTAL		2 977 148,70	806 037,00	3 000 028,79	3 000 028,79	3 806 065,79

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 3 806 065,79

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	2 329 085,31
---	---------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	363 050,00		363 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	302 000,00		302 000,00
014	Atténuations de produits	41 401,00		41 401,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	274 800,00		274 800,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	1 500,00		1 500,00
67	Charges exceptionnelles	218 054,37		218 054,37
68	Dotations provisions semi-budgétaires		26 077,10	26 077,10
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	40 000,00		40 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 303 008,21	2 303 008,21
Dépenses de fonctionnement - Total		1 240 805,37	2 329 085,31	3 569 890,68

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 569 890,68
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	29 650,00		29 650,00
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	2 000,00		2 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	148 426,72		148 426,72
204	Subventions d'équipement versées	95 394,00		95 394,00
21	Immobilisations corporelles	521 192,60		521 192,60
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	2 140 183,73	9 581,00	2 149 764,73
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	569 496,31		569 496,31
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
Dépenses d'investissement - Total		3 526 343,36	9 581,00	3 535 924,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	270 141,43
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 806 065,79
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 000,00		2 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	136 837,00		136 837,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	690 517,00		690 517,00
74	Dotations, subventions et participations	259 000,00		259 000,00
75	Autres produits de gestion courante	73 388,00		73 388,00
76	Produits financiers	1,00		1,00
77	Produits exceptionnels	700,00		700,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		1 162 443,00		1 162 443,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**2 407 447,68**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**3 569 890,68**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	63 000,00		63 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	495 351,55		495 351,55
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	500,00		500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		9 581,00	9 581,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	123 013,00		123 013,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		26 077,10	26 077,10
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	674 031,31		674 031,31
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		2 303 008,21	2 303 008,21
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		1 355 895,86	2 338 666,31	3 694 562,17

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**111 503,62**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 806 065,79**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	360 534,77	363 050,00	363 050,00
6042	Achats prest.de serv.(autres que terrains à a	7 150,77	4 000,00	4 000,00
60611	Eau et assainissement	34 000,00	30 000,00	30 000,00
60612	Energie - Electricité	82 034,00	75 000,00	75 000,00
60621	Combustibles	4 000,00	3 000,00	3 000,00
60622	Carburants	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentations	500,00	250,00	250,00
60624	Produits de traitement	3 000,00	1 850,00	1 850,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	24 000,00	20 000,00	20 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	5 000,00	5 000,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrats de prestations de services	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	3 000,00	3 000,00
61521	Terrains	1 500,00	1 500,00	1 500,00
615221	Bâtiments publics	15 000,00	16 000,00	16 000,00
615228	Autres bâtiments	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Voiries	3 000,00	3 500,00	3 500,00
615232	Réseaux	5 000,00	1 700,00	1 700,00
61524	Bois et forêts	35 000,00	30 000,00	30 000,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6161	Multirisques	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6168	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	600,00	600,00	600,00
6226	Honoraires	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	800,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6237	Publications	200,00	200,00	200,00
6238	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	50,00	50,00	50,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	3 000,00	4 500,00	4 500,00
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois commun	8 000,00	15 000,00	15 000,00
62876	Au GFP de rattachement		10 000,00	10 000,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	9 000,00	9 000,00
637	Autres impôts,taxes&vers.assimilés (autres o	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	306 518,49	302 000,00	302 000,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattacheme	7 000,00	17 000,00	17 000,00
6218	Autres personnel extérieur	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	200,00	200,00	200,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	3 500,00	3 500,00	3 500,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	500,00	500,00	500,00
6411	Personnel titulaire	165 718,49	150 000,00	150 000,00
6413	Personnel non titulaire	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	34 000,00	34 000,00	34 000,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	500,00	500,00	500,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	800,00	800,00
6488	Autres charges	500,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits	41 401,00	41 401,00	41 401,00
7391172	Dégrèvement de taxe hab. sur les logemen	1 000,00	1 000,00	1 000,00
739221	FNGIR	40 401,00	40 401,00	40 401,00
65	Autres charges de gestion courante	283 936,96	274 800,00	274 800,00
6531	Indemnités	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6532	Frais de mission	100,00	100,00	100,00
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6535	Formation	3 500,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	200,00	200,00
6553	Service d'incendie	35 036,96	40 000,00	40 000,00
65548	Autres contributions	160 000,00	150 000,00	150 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	300,00		
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	23 000,00	23 000,00	23 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES		992 391,22	981 251,00	981 251,00
(a) = 011 + 012 + 014 + 65				
66	Charges financières (b)	2 500,00	1 500,00	1 500,00
665	Escomptes accordés	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6688	Autres	1 000,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,00	218 054,37	218 054,37
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	2 000,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	500,00	500,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	217 054,37	217 054,37
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)	45 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 042 891,22	1 240 805,37	1 240 805,37
= a + b + c + d + e				
023	Virement à la section d'investissement	1 859 685,75	2 303 008,21	2 303 008,21
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	17 013,25	26 077,10	26 077,10
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	17 013,25	26 077,10	26 077,10
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 876 699,00	2 329 085,31	2 329 085,31
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 876 699,00	2 329 085,31	2 329 085,31

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		2 919 590,22	3 569 890,68	3 569 890,68

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 569 890,68
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Produits des services, domaine et vente	132 207,00	136 837,00	136 837,00
7022	Coupes de bois	60 000,00	75 000,00	75 000,00
7023	Menus produits forestiers	30 000,00	25 000,00	25 000,00
7025	Taxes d'affouage	5 800,00	4 000,00	4 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	200,00	500,00	500,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	7 200,00	6 500,00	6 500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	1 337,00	1 337,00	1 337,00
70846	au GFP de rattachement	25 000,00	22 000,00	22 000,00
70878	par d'autres redevables	170,00		
73	Impôts et taxes	711 300,00	690 517,00	690 517,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	357 000,00	357 000,00	357 000,00
73211	Attribution de compensation	217 800,00	201 017,00	201 017,00
73223	Fds de péréquation des ress com et interc	26 000,00	22 000,00	22 000,00
7331	Taxe d'enlèv. des ordures ménagères et as	110 000,00	110 000,00	110 000,00
7336	Droits de place	500,00	500,00	500,00
74	Dotations, subventions et participations	258 738,00	259 000,00	259 000,00
7411	Dotation forfaitaire	107 000,00	110 000,00	110 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	18 000,00	15 000,00	15 000,00
744	FCTVA	750,00	2 500,00	2 500,00
74718	Autres	400,00	100,00	100,00
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut.,taxe p	13 000,00	13 000,00	13 000,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	2 545,00	2 400,00	2 400,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	17 043,00	16 000,00	16 000,00
75	Autres produits de gestion courante	38 377,00	73 388,00	73 388,00
752	Revenus des immeubles	31 000,00	31 000,00	31 000,00
7551	Exedent des budgets annexes à car. admin	7 277,00	42 288,00	42 288,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	100,00	100,00	100,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 142 622,00	1 161 742,00	1 161 742,00
76	Produits financiers (b)	2,00	1,00	1,00
761	Produits de participations	2,00	1,00	1,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	700,00	700,00
773	Mandats annulés ou atteints déchéance qu		200,00	200,00
7788	Produits exceptionnels divers	500,00	500,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 143 124,00	1 162 443,00	1 162 443,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 143 124,00	1 162 443,00	1 162 443,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

RESTES A REALISER N-1	+	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	2 407 447,68
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	3 569 890,68

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op	85 736,49	134 880,65	134 880,65
2031	Frais d'études	80 366,49	130 880,65	130 880,65
2051	Concessions et droits similaires	5 370,00	4 000,00	4 000,00
204	Subventions d'équipement versées (ho	148 500,00	95 394,00	95 394,00
2041581	Biens mobiliers, matériel et études	3 000,00	2 000,00	2 000,00
2041582	Bâtiments et installations	145 500,00	93 394,00	93 394,00
21	Immobilisations corporelles (hors opér	572 908,47	316 214,02	316 214,02
2111	Terrains nus	30 000,00	10 000,00	10 000,00
2116	Cimetières	245 165,00		
2117	Bois et forêts	20 000,00	10 000,00	10 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	2 000,00	2 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de t	10 000,00	5 000,00	5 000,00
21311	Hôtel de ville		3 000,00	3 000,00
21316	Equipements du cimetière	5 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	79 623,77	7 374,40	7 374,40
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	3 420,00		
2138	Autres constructions	30 000,00		
2151	Réseaux de voirie		75 000,00	75 000,00
2152	Installations de voirie	94 699,70	172 839,62	172 839,62
21538	Autres réseaux	5 000,00	2 000,00	2 000,00
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense c	5 000,00	2 000,00	2 000,00
21571	Matériel roulant	5 000,00		
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	7 000,00	7 000,00
2158	Autres install., matériel et outillage technique	5 000,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	10 000,00	5 000,00	5 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	1 835 797,30	2 063 505,50	2 063 505,50
2313	Constructions	831 537,30	1 430 609,20	1 430 609,20
2315	Installation, matériel et outillage techniques	954 260,00	632 896,30	632 896,30
238	Avances versées sur comm.immo.corporelle	50 000,00		
Total des dépenses d'équipement		2 642 942,26	2 609 994,17	2 609 994,17
10	Dotations, fonds divers et reserves	1 600,00	29 650,00	29 650,00
10226	Taxe d'aménagement	1 600,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		29 650,00	29 650,00
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses financières		23 600,00	51 650,00	51 650,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°52 Asst - Mise aux norm		50 000,00	50 000,00
45...	Op. Cpt. Tiers n°53 Asst - Travaux domai		167 300,00	167 300,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	217 300,00	217 300,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 666 542,26	2 878 944,17	2 878 944,17

<i>040</i>	<i>Opération d'ordre transfert entre section</i>			
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	53 500,00	9 581,00	9 581,00
2313	Constructions	8 600,00	9 031,00	9 031,00
2315	Installation, matériel et outillage techniques	44 900,00	550,00	550,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		53 500,00	9 581,00	9 581,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		2 720 042,26	2 888 525,17	2 888 525,17
---	--	--------------	--------------	--------------

		+
RESTES A REALISER N-1		647 399,19
		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		270 141,43
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 806 065,79

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	469 638,00	245 002,00	245 002,00
1322	Régions	11 679,00	56 076,00	56 076,00
1323	Départements	238 152,00	85 904,00	85 904,00
13246	Attributions de compensation d'investissem		30 000,00	30 000,00
1328	Autres	5 513,00		
1341	Dotation d'équipement des territoires rurau	214 294,00	73 022,00	73 022,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		469 638,00	245 002,00	245 002,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	558 408,70	174 503,62	174 503,62
10222	FCTVA	61 000,00	61 000,00	61 000,00
10226	Taxe d'aménagement	4 000,00	2 000,00	2 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	493 408,70	111 503,62	111 503,62
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières	16 903,00	123 013,00	123 013,00
27638	Autres établissements publics	16 903,00	123 013,00	123 013,00
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		577 311,70	298 016,62	298 016,62
45...	Op. Cpt. Tiers n°11 Eau - Travaux résea		31 199,11	31 199,11
45...	Op. Cpt. Tiers n°51 Asst - Travaux résea		15 746,75	15 746,75
45...	Op. Cpt. Tiers n°53 Asst - Travaux domai		71 398,00	71 398,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	118 343,86	118 343,86
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 046 949,70	661 362,48	661 362,48
021	Virement de la section de fonctionnemen	1 859 685,75	2 303 008,21	2 303 008,21
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	17 013,25	26 077,10	26 077,10
28041582	Bâtiments et installations	17 013,25	26 077,10	26 077,10
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 876 699,00	2 329 085,31	2 329 085,31
041	Opérations patrimoniales	53 500,00	9 581,00	9 581,00
2031	Frais d'études	33 500,00	9 581,00	9 581,00
238	Avances versées sur comm.immo.corporelle	20 000,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 930 199,00	2 338 666,31	2 338 666,31
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		2 977 148,70	3 000 028,79	3 000 028,79

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	806 037,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 806 065,79

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°**LIBELLE :**

Chap. / Art.	Libellé	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a			b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2019	Montant des remboursements 2019		Encours restant dû au 01/01/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts														
16872 Régions														
TOTAL GENERAL														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2020											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)												
1641 Emprunts en euros												
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts												
16872 Régions												
TOTAL GENERAL												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2020 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits						
	% de l'encours	%	%	%	%	%	%
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2020	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2020 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		27/03/2013
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Subventions d'équipement versées	5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2020	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		49 650,00	49 650,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		49 650,00	49 650,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	29 650,00	29 650,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	20 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	49 650,00	647 399,19	270 141,43	967 190,62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 545 098,31	III 2 545 098,31
Ressources propres externes de l'année (a)		216 013,00	216 013,00
10222	FCTVA	61 000,00	61 000,00
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	2 000,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	30 000,00	30 000,00
27638	Autres établissements publics	123 013,00	123 013,00
Ressources propres internes (b)(2)		2 329 085,31	2 329 085,31
2804158	<i>Bâtiments et installations</i>	26 077,10	26 077,10
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 303 008,21	2 303 008,21

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 545 098,31	806 037,00		111 503,62	3 462 638,93

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 967 190,62
Ressources propres disponibles	IV 3 462 638,93
Solde	V = IV - II (6) 2 495 448,31

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article	Libellé	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article	Libellé	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 11	Intitulé de l'op. : Eau - Travaux réseaux place du Pont	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	Restes à réaliser 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)	2 894 372,68	84 504,61		84 504,61
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)	2 894 372,68			
RECETTES (b)	260 375,69	53 305,50	31 199,11	84 504,61
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)	260 375,69			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 51	Intitulé de l'op. : Asst - Travaux réseaux Place du Pont	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	Restes à réaliser 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)		42 491,70		42 491,70
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)		26 744,95	15 746,75	42 491,70
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 52	Intitulé de l'op. : Asst - Mise aux normes branchements part	Date de délibération : .../.../.....		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	Restes à réaliser 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)		222 500,00	50 000,00	272 500,00
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a - c)				
RECETTES (b)		377 035,00		377 035,00
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : 53	Intitulé de l'op. : Asst - Travaux domaine public (branche	Date de délibération : .../.../.....			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	Restes à réaliser 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
DEPENSES (a)			2 700,00	167 300,00	170 000,00
Annulations sur dépenses (c) (6)					
Dépenses nettes (a - c)					
RECETTES (b)			98 602,00	71 398,00	170 000,00
Annulations sur recettes (d) (6)					
Recettes nettes (b - d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 1 162 443,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2021	2022	2023	2024	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2020	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2020 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2020. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2020	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				0,00
	ADMR		ADMR	Association	0,00
	ADMR POUR CENTRE DE LOISIRS		ADMR	Association	0,00
	ADMR RAM		ADMR ASSOCIATION L'UNIVERS DE GUCINY	Association	0,00
	AFM TELETHON		AFM	Association	0,00
	ALLIANCE BIESLES NORDENDORF		ALLIANCE BIESLES NORDENDORF	Association	0,00
	AMICALE ANCIENS COMBATTANTS		AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	Association	0,00
	AMICALE SAPEURS POMPIERS BIESLES		AMICALE SAPEURS POMPIERS BIESLES	Association	0,00
	BIESLES TANDEM		ASSOC BIESLES TANDEM ORGANISATION BT	Association	0,00
	BUX BAND REPAS AINES 2018		ASSOC BUX BAND	Association	0,00
	CLUB D ANIMATION ET LOISIRS		ASSOC CLUB DU HAUT DU BAN	Association	0,00
	ASS DETENTE ET LOISIRS LE LIEN		ASSOC DETENTE ET LOISIRS LE LIEN	Association	0,00
	ASSOC DONNEURS SANG		ASSOC DONNEURS SANG	Société	0,00
	ASSOC ETOILE BIESLOISE ET NOGENTAISE		ASSOC ETOILE BIESLOISE ET NOGENTAISE	Association	0,00
	ASS FONDATION DU PATRIMOINE		ASSOC FONDATION DU PATRIMOINE	Association	0,00
	ASSOCIATION GREEN DEVIL		ASSOC GREEN DEVIL	Association	0,00
	AMICALE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS		ASSOC JEUNES SAPEURS POMPIERS	Association	0,00
	ASSOC LE GALET DU PUIITS		ASSOC LE GALET DU PUIITS	Association	0,00
	ASSOC LES AMIS DE FELIX		ASSOC LES AMIS DE FELIX	Association	0,00
	ASSOC LES AMIS DE LA TOUR		ASSOC LES AMIS DE LA TOUR	Association	0,00
	LES AMIS DES VIEUX JOURS		ASSOC LES AMIS DES VIEUX JOURS	Association	0,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	ASSOC LES BIESLOISES PETILLANTES		ASSOC LES BIESLOISES PETILLANTES	Association	0,00
	ASS LES PUIITS DES MEZIENS - 14 JUILLET		ASSOC LES PUIITS DES MEZIENS	Association	0,00
	ASSOCIATION MILITARIA		ASSOC MILITARIA CHAUMONTAISE	Association	0,00
	ASSOC PARENTS ELEVES BIESLES		ASSOC PARENTS ELEVES BIESLES	Association	0,00
	POLE SPORTS ET LOISIRS DE BIESLES		ASSOC PÔLE SPORTS ET LOISIRS DE BIES	Association	0,00
	ASS RESTAURANTS COEUR HAUTE MARNE		ASSOC RESTAURANTS COEUR HAUTE MARN	Association	0,00
	ASSOC SPINA BIFIDA		ASSOC SPINA BIFIDA	Association	0,00
	ASSOC TEDALI		ASSOC TEDALI	Association	0,00
	ASS UN SEJOUR POUR TOUS		ASSOC UN SEJOUR POUR TOUS	Association	0,00
	COMITE 52 LNCC		COMITE 52 LNCC	Association	0,00
	COOPERATIVE SCOL.EC.ELEMENTAIRE		COOPERATIVE SCOL.EC.ELEMENTAIRE	Association	0,00
	COOPERATIVE SCOLA.MATERNELLE		COOPERATIVE SCOLA.MATERNELLE	Association	0,00
	JUDO CLUB NOGENTAIS		JUDO CLUB NOGENTAIS	Association	0,00
	LA COUNTRY DU PUIITS		LA COUNTRY DU PUIITS	Association	0,00
	LA PREVENTION ROUTIERE		LA PREVENTION ROUTIERE	Association	0,00
	MANDR'USEP		MANDR'USEP	Association	0,00
	PETANQUE DU VAL MOIRON		PETANQUE DU VAL MOIRON	Association	0,00
	SOCIETE CHASSE BIESLES - 14 JUILLET		SOCIETE CHASSE BIESLES	Association	0,00
	SOCIETE PROTECTRICE ANIMAUX		SOCIETE PROTECTRICE ANIMAUX	Association	0,00
	UNION SPORTIVE BIESLES FOOT		UNION SPORTIVE BIESLES FOOT	Association	0,00

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (2)	Restes à financer de l'exercice 2021	Restes à financer (exercices au-delà de 2021)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (2)	Restes à financer de l'exercice 2021	Restes à financer (exercices au-delà de 2021)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2020 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2020 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2020 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2020 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		2,00	2,00	4,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C		1,00	1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE C	C	2,00		2,00			
REDACTEUR	B		1,00	1,00			
TECHNIQUE		2,00	1,00	3,00			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00		1,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	1,00	2,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		4,00	3,00	7,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	350			
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : Police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
- 3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
- 3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
- 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de cabinets
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
- A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/12/2016	Caisse des dépôts et consign		Etablissement public	34 501,94
01/12/2016	Caisse des dépôts et consign		Etablissement public	115 431,61
01/12/2016	Caisse des dépôts et consign		Etablissement public	31 798,25
01/12/2016	Caisse des dépôts et consign		Etablissement public	29 160,56
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d'Agglomération de Chaumont		TPU	130 176,00
SDED 52		Sans fiscal. propre	2 171,00
SIAP Cirey les Mareilles		Sans fiscal. propre	
Autres organismes de regroupement			
SDIS		Sans fiscal. propre	35 036,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2019	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2019 (%)
Taxe d'habitation		-100,000 %	16,220 %	0,000 %		-100,000 %
TFPB		-100,000 %	15,590 %	0,000 %		-100,000 %
TFPNB		-100,000 %	27,120 %	0,000 %		-100,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL		-100,000 %				-100,000 %